

**LACHY**




Mairie  
1 place de la Mairie  
51120 Lachy  
Tél : 03-26-80-58-97  
[mairielachy@orange.fr](mailto:mairielachy@orange.fr)  
Heures d'ouverture :  
Mardi et jeudi 17h30 – 19h00

Arrêté N° 2021 02

**Portant reclassement sans modifications de  
durée de carrière au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de  
Madame Odile FOURNAISE**

**Le Maire,**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,  
Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,  
Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable au grade de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe,  
Vu la situation administrative de Madame Odile FOURNAISE, à l'échelon 09 du grade de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Titulaire depuis le 22/06/2020 sans reliquat d'ancienneté,  
Vu le décret n°2017-1709 du 13 décembre 2017 portant modification du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation,  
Vu le décret n° 2017-1736 du 21 décembre 2017 portant report de la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions statutaires relatives à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations et applicables aux fonctionnaires de l'Etat, aux fonctionnaires territoriaux et aux fonctionnaires hospitaliers,  
Vu le décret n° 2017-1737 du 21 décembre 2017 modifiant l'échelonnement indiciaire de divers corps, cadres d'emplois et emplois de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale, et de la fonction publique hospitalière,  
Considérant que l'intéressée bénéficie de droit au reclassement sans modification de durée de carrière,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter du 01/01/2021, Madame Odile FOURNAISE, adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Titulaire, est reclassée comme suit :

Ancienne situation	Nouvelle situation au 01/01/2021
adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Echelon : 09 Indice brut : 444 Indice majoré : 390 auquel s'ajoute une bonification indiciaire de 15 points au titre des fonctions exercées	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Echelon : 09 <b>Indice brut : 446</b> <b>Indice majoré : 392</b> auquel s'ajoute une bonification indiciaire de 15 points au titre des fonctions exercées

**Article 2** : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 3** : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise :  
- au Comptable de la collectivité,  
- à Monsieur le Président du Centre de Gestion de La Marne,  
- à l'intéressée.

Notifié à l'intéressée  
Le 09/02/2021  
Signature de l'agent  
Notifié à l'intéressée



Fait à Lachy,  
Le 09/02/2021  
Le Maire, Christophe ZBINDEN


